

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : ☐ E3C1 ☒ E3C2 ☐ E3C3

VOIE : ☐ Générale ☒ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 h--

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : thème3histoire ; thème2géographie ; thème3géographie ;

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

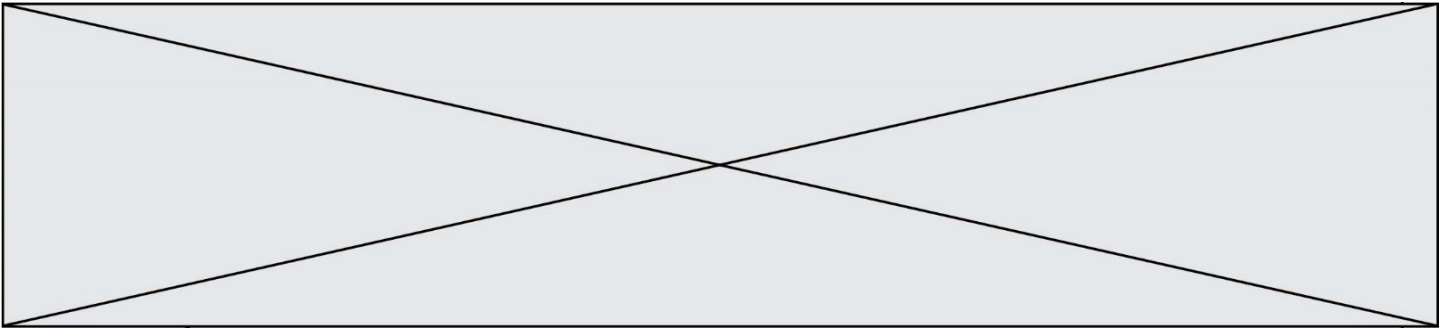
DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☒ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 8



Première partie : questions (sur 10 points)

- 1- Définissez ce que sont les libertés fondamentales.
- 2- « La colonisation repose sur des rapports inégaux entre colons et colonisés ». Justifiez cette affirmation.
- 3- À l'aide d'un exemple étudié en classe, définissez ce qu'est l'antisémitisme.
- 4- Citez un acteur participant au développement des flux.
- 5- À partir de l'exemple d'un produit mondialisé, définissez la notion de chaîne de production mondiale de valeur ajoutée.

Modèle CCYC : ©DNE Nom de famille (naissance) : (Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)	
Prénom(s) :	
N° candidat :	
Né(e) le :	
	N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

Sujet d'étude : Les espaces périurbains en France (métropolitaine et ultramarine)

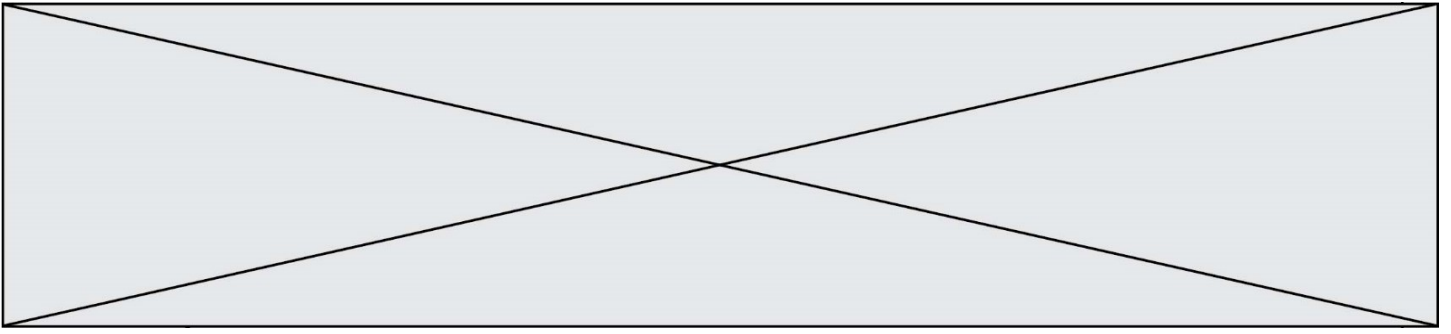
Document 1 : regards sur le périurbain d'après un géographe.

« Effectivement, “le” périurbain est un problème : personne ne l’a conçu, ce n’est pas un projet urbanistique, ce n’est pas un projet politique volontariste. [...] Le périurbain n’a pas été planifié, c’est quelque chose qui est arrivé comme une conséquence d’autres décisions. Pourtant, le périurbain, aujourd’hui, il est là et il faut faire avec.

Avec tout ça, les habitants du périurbain se sont sentis eux-mêmes agressés. Ils avaient l’impression d’être montrés du doigt comme étant les seuls responsables de la pollution, de la congestion urbaine, de l’extension urbaine... Alors que chacun, et c’est légitime, essaie seulement de vivre sa vie normalement. D’ailleurs, c’est souvent un projet plutôt positif d’aller s’installer dans l’espace périurbain, de faire construire sa maison, pour héberger sa famille. Ce sont des valeurs qui sont assez présentes et qui sont plutôt vécues de façon positive. Les jeunes qui quittent le périurbain nous disent souvent, après coup : “*J’étais quand même heureux même si c’était un peu difficile en étant ado*”. C’est aussi quelque chose dont il faut tenir compte. On a tellement insisté sur la responsabilité des périurbains qu’il y a une partie de la réaction qui est un peu populiste, forcément : “*Pour moi c’est difficile financièrement parce que j’ai pris pour trente ans de prêt et en plus on va me dire que je suis responsable de tous les maux de la ville ?*”

Je pense qu’il faut casser cette spirale négative en disant que l’espace périurbain, il est là, il existe et qu’il faut justement que les politiques publiques investissent cet espace, qu’elles accompagnent ce développement. On souffre d’un déficit de service public dans ces territoires : on est loin de l’hôpital, des structures d’enseignements, etc. Il y a de petits pôles de proximité qui se créent, qui se renforcent, qui remettent de l’urbanité dans ces espaces périurbains et il faut les conforter. Et une fois qu’on aura montré qu’on fait quelque chose, qu’on agit, les habitants vont pouvoir constater qu’ils ne sont pas laissés pour compte, que la puissance publique s’intéresse à eux. C’est un élément déterminant. [...]

Ce sont les collectivités territoriales qui ont donné les permis de construire ! Les gens n’ont rien fait d’illégal. Les politiques nationales d’aide à la pierre ou le prêt à taux zéro, les aménagements routiers, ont beaucoup incité à tout ça. Et puis, surtout, ce n’est pas si facile que ça de vivre dans le périurbain. On le voit dans les entretiens : si on leur avait proposé ou permis de vivre plus près du centre leur réponse aurait



presque toujours été positive, notamment pour des gens qui habitent dans du périurbain assez lointain principalement en raison du coût du foncier. »

Note

1. Foncier : terrains et/ou aux logements

Source : interview de Rodolphe Dodier est professeur de géographie à l'université d'Aix-Marseille, et chercheur au sein du laboratoire Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée (TELEMME). Site internet de la Prospective de la métropole de Lyon. <https://www.millenaire3.com/Interview/Les-espaces-periurbains>

Document 2 : un lotissement périurbain dans les Yvelines. (2005)



Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription :**

 **Né(e) le :** / /

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1..1

Source : Lotissement de la Tourelle à Maule (Yvelines). Cliché : J.-H. Mora, licence CC BY-SA 3.0 (2005).

Questions :

1. Identifiez les éléments qui ont contribué au développement des espaces périurbains. (Document 1)
2. Décrivez de que recherchent les habitants dans les espaces périurbains. (Documents 1 et 2)
3. Expliquez la phrase soulignée. (Document 1)
4. Citez ce qui est reproché aux habitants des espaces périurbains. (Documents 1 et 2)
5. Justifiez l'affirmation suivante : « les espaces périurbains sont marqués par l'essor des fonctions résidentielles mais leur croissance suppose des politiques volontaristes d'aménagement ».

Sujet d'étude : L'agro-tourisme en France (métropolitaine et ultramarine)

Document 1 : affiche pour un week-end « de ferme en ferme ».

Week-end « de ferme en ferme »
dans la Nièvre
du 5 au 7 avril 2019
Visites d'exploitations agricoles
aux productions biologiques multiples

La commission événementiel et la section locale de Bourges vous proposent un week-end entre Cher et Nièvre au sein d'exploitations agricoles mixtes biologiques.
Vous y découvrirez une ferme de production de bovins viande avec transformation et valorisation dans la restauration locale, une exploitation mixte viticole et bovins viande, une ferme bovins lait avec transformation fromagère et une exploitation caprine avec transformation fromagère et production de laine.

Date limite d'inscription : 1^{er} mars 2019
Contact : adas-ev-ferme@inra.fr
Informations et dossier : <http://www6.inra.fr/adas/Evenements/Les-evenements-2019>

Public concerné	Prix public (extérieur ou associé)	Tarif de base (sociétaire ou associé conventionné)	Tarif selon quotient familial (10 à 60 % d'intervention)
Adultes	270 Euros	200 Euros	De 80 à 180 euros
Enfants de 3 à 15 ans	130 Euros	90 euros	De 30 à 50 Euros
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Site internet de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) :

<https://www6.inrae.fr/adas/layout/set/print/Evenements/Les-evenements-2019/Week-end-de-ferme-en-ferme-dans-la-Nievre> (consultation en février 2020)

Document 2 : Affiche pour un séjour à la ferme.

CHEZ CLAUDIE ET BERNARD
AU COEUR DES CHAMPS
Vacances d'Hiver 2020
Séjours à la ferme
à Regniowez - Plateau de Rocroi
Ardennes - Frontière franco-belge

DÉCOUVRIR ET S'AMUSER !

ACCUEIL FAMILIAL DE 14 ENFANTS (6 à 12 ans)
avec Claudie et son équipe pédagogique
de 5 encadrants

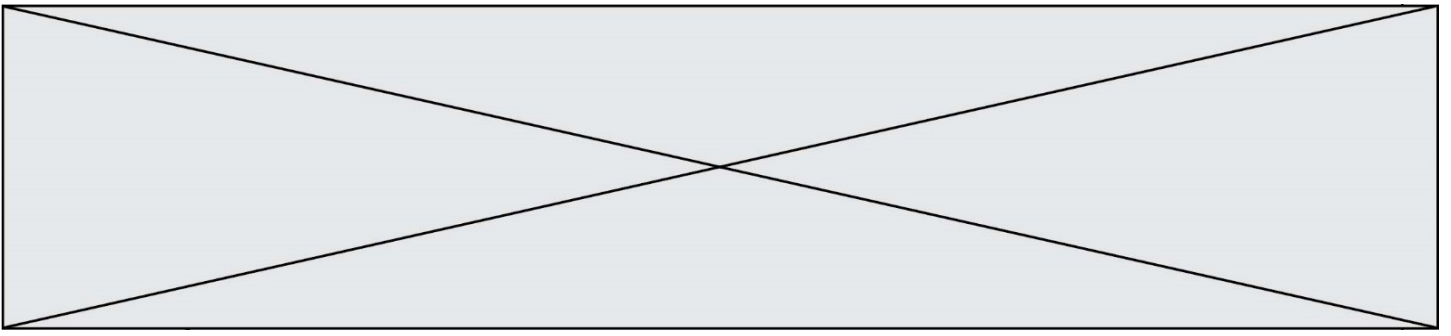
- Relais familial du 7 au 16 Février 2020 pour 6 Enfants
- Colo du 14 au 22 Février 2020 pour 14 Enfants
- Colo du 23 au 29 Février 2020 pour 14 Enfants

AU PROGRAMME :
Comment les animaux ont-ils passé l'hiver ?
FABRICATION DE NICHES ET DE MANGEOIRES
POUR LES OISEAUX, VISITE DE LA FERME,
TRAITE DES VACHES, JEUX DANS LES PÂTURES,
JEUX COOPÉRATIFS, ARTS PLASTIQUES,
ACTIVITÉS SCIENCES ET DÉCOUVERTES,
REPORTAGE PHOTO NATURE,
MASTER CHEF PIZZA ... ET BIEN PLUS ENCORE !

Séjour agréé Jeunesse et Sports,
5 jours minimum en hébergement
69 €/jour Possibilités d'aides :
Bons CAF, MSA, CD08, Chèques ANCV,
Comité d'entreprise acceptés ...
Contactez-nous pour plus d'informations !

INSCRIPTIONS JUSQU'AU
31 JANVIER 2020
tél : (+33) 03 24 29 43 02
aucoeurdeschamps@orange.fr
www.aucoeurdeschamps.com
www.accueil-paysan.com

Source : <https://www.accueil-paysan.com/fr/dans-nos-fermes/article/colonie-de-vacances-dhiver-6-12-ans-/>



Questions :

1. Présentez les documents et leurs différents destinataires. (Documents 1 et 2)
2. Identifiez les activités et services proposés par les exploitations agricoles (documents 1 et 2)
3. Décrivez les moyens utilisés par les exploitants agricoles pour faire connaître leurs produits et services. (Documents 1 et 2)
4. À l'aide des documents et de vos connaissances, montrez que les objectifs recherchés par les exploitants agricoles sont un des éléments d'attractivité de l'agro-tourisme.